



COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CESU

L'Association Nationale des Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence a pris connaissance avec stupeur du rapport interne de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, rendu public le vendredi 3 juillet.

Ce rapport, par ses propos outranciers et ses multiples accusations sans fondement, apparait comme une tentative de désinformation.

Lorsque la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers prétend que la réception et la régulation des appels adressés au SAMU étaient saturées et que le 15 n'était plus un numéro d'urgence mais un numéro de renseignement, les Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence peuvent témoigner du contraire. Grâce à un programme de formation, organisé en un temps record par les SAMU et les CESU pour de nombreux professionnels, les SAMU ont pu augmenter leur capacité de réponse et adapter leur organisation pour faire face à l'afflux d'appels. Les urgences vitales en lien ou non avec le COVID-19 ont ainsi pu être prises en charge et, contrairement aux conclusions du rapport, les patients ne sont pas « morts dans l'indifférence générale ».

Alors que les CESU ont formé des milliers de professionnels à prendre en charge des patients atteints du COVID-19, que les SAMU organisaient les transports des patients les plus graves, et que sur le terrain ambulanciers privés, sapeurs-pompiers et SMUR travaillaient en parfaite collaboration, les auteurs de ce rapport semblent jouer de leur influence pour instrumentaliser cette crise. La volonté de discréditer les SAMU – Centre 15 et plus largement d'affaiblir le discours des experts de la santé est préoccupante.

L'analyse approfondie qui sera faite à l'issue de cette crise sanitaire imposera le pragmatisme et la vérité avec comme seule finalité, l'amélioration de nos systèmes de réponse, dans l'intérêt des patients. Cela ne pourra se faire sans l'impartialité de chacun, avec un climat de confiance réciproque. Les propos de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France sont contraires à ces principes.

L'ANCESU se tiendra aux côtés des autres associations et sociétés scientifiques de l'urgence pour condamner l'attaque sans fondement et indigne que constitue ce rapport.